

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1

mar tec

+ MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **Glitter-sticks de colle chaud**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** adhésif
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Martec Handels AG
Bubenbergstrasse 11
CH-8045 Zürich
Tel. + 41 44 783 95 30
Fax + 41 44 783 95 49
- **Service chargé des renseignements:**
Personne à contacter: M. Nicolas Dietrich
E-mail: info@martecag.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
En cas d'urgence: Tel + 41 44 783 95 30 (Uniquement pendant les heures de bureau de 8.00-12.00 und 14.00-17.00)
ou
Tox Info Suisse
Freiestrasse 16
CH-8020 Zurich
CH-Numéro d'urgence : 145 (24h)
Cas non-urgents: + 41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange de résines.

· **Composants dangereux:**

CAS: 24937-78-8	Acide but-3-énoïque, éthène	55-80%
CAS: 8050-26-8 EINECS: 232-479-9	Acides résiniques et acides résiniques, esters avec pentaérythritol	20-45%

(suite page 2)

SUI

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1



+ MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:**

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Un avis médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Enlever les lentilles de contact.

· **Après ingestion:**

Ne fait pas vomir.

Rincer la bouche avec de l'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Indication d'aide immédiate ou d'éducation spéciale.

En cas d'irritation de la peau ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

* **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et Dioxyde de carbone

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Veiller à une aération suffisante.

(suite page 3)

SUI

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11**

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1



 MARKE | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 2)

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Évitez de respirer la poussière. Protection de type d'usure selon la section 8.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir et et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique our d'une brosse humide.

Recueillir par moyen mécanique.

Minimiser le balayage à sec pour éviter la formation de nuages de poussière.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Classe de stockage: 11/13 (CH/TRGS510) Substances solides

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Utiliser une aspiration convenable.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

(suite page 4)

SUI

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11**

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1



 MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 3)

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire:

Porter une protection respiratoire conforme à la norme EN 141.

En cas de formation de poussière, porter un masque filtrant P2 conforme à la norme EN 149 pour la protection contre les particules.

· Protection des mains:

Des gants résistant aux produits chimiques (EN374)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:

Solide

Couleur:

Couleur naturelle

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 85-92 °C

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair:

>200 °C (DIN 51755)

· Inflammabilité (solide, gaz):

Non déterminé.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· Pression de vapeur:

Non applicable.

(suite page 5)

SUI

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1

mar tec
MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 4)

· Densité à 20 °C:	0,971-1,01 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
VOC (CE)	0,00 %
VOC (CH)	0,00 %
· 9.2 Autres informations	<i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Évitez la chaleur extrême. Évitez la lumière directe du soleil.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

8050-26-8 Acides résiniques et acides résiniques, esters avec pentaérythritol

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

SUI

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11**

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1



 MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS

Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 5)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

8050-26-8 Acides résiniques et acides résiniques, esters avec pentaérythritol

EL50 /48h	>100 mg/l (daphnia)
-----------	---------------------

LL50 96 h	>1.000 mg/l (Fisch)
-----------	---------------------

EL 50 72 h	>1.000 mg/l (Algues/Algues)
------------	-----------------------------

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** En général non polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Catalogue européen des déchets**

08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
----------	---

· **Liste des déchets Code des déchets OMoD**

08 04 10:	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· Classe	néant
-----------------	-------

(suite page 7)

SUI

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 - SR 813.11

Date d'impression : 23.04.2018

version: 1

mar tec
MARKEN | MARQUES | MARCHI | BRANDS
Révision: 23.04.2018

Nom du produit: Glitter-sticks de colle chaud

(suite de la page 6)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.4 Groupe d'emballage | néant |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Département sécurité du produit
- **Acronymes et abréviations:**
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
 - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

SUI